

Court File Number



(Name of court)
at
Court office address

Form 28: Writ of Seizure and Sale

Recipient(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Payor

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

TO THE SHERIFF FOR THE (name of area)

An order, domestic contract or paternity agreement that is enforceable in this court and that requires the payor to make payments to the recipient is in default.

YOU ARE THEREFORE DIRECTED TO SEIZE AND TO SELL the personal and real property within your area of (Give full legal name of person or corporation, etc., against whom the writ shall be issued.)

Surname of payor or name of corporation, etc.
First given name (individual only)
Second given name, if any (individual only)
Third given name, if any (individual only)

and to realize from that sale the following sums:

Insert amount to be realized from paragraph 4(b) of the request for a writ of seizure and sale. Insert date that statement of money owed was sworn/affirmed.
(a) \$ and interest on it at the rate of % per year, beginning on (date) ; and
(b) your fees and expenses in enforcing this writ.

(Check appropriate box)
Priority for support payments: insert amount from paragraph 3 of request for a writ of seizure and sale.

The sum to be realized includes unpaid support of \$
YOU ARE THEREFORE REQUIRED, under subsection 4(1) of the Creditors' Relief Act, to give priority to this amount over other judgments and orders.

Assignment of costs to Legal Aid Ontario: insert amount from paragraph 4(c) of request for writ of seizure and sale.

An Assignment of Judgment of Costs in the amount of \$ has been made in favour of Legal Aid Ontario.
YOU ARE THEREFORE REQUIRED, under subsections 46(4) and 47(1) of the Legal Aid Services Act, 1998, to deduct this sum from the proceeds of the sale and to pay it to Legal Aid Ontario.

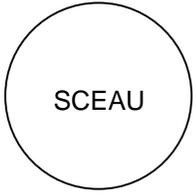
Fine, bond or recognizance
This Writ enforces the sum of \$ as
a fine for contempt of this court
a forfeited bond or a forfeited recognizance
and made payable to Her Majesty the Queen
other (Specify.)

YOU ARE THEREFORE REQUIRED, under subsection 143(3) of the Courts of Justice Act, to proceed immediately to execute this Writ without a direction to enforce.

YOU ARE FURTHER DIRECTED TO PAY OUT THESE PROCEEDS ACCORDING TO LAW AND TO REPORT ON THE EXECUTION OF THIS WRIT IF REQUIRED BY THE PARTY OR BY THE PARTY'S LAWYER WHO FILED THIS WRIT.

Date of signature
FLR 28 (September 1, 2005)

Signature of the clerk of the court
(Français au verso)



Numéro de dossier du greffe

.....
 (Nom du tribunal)
 situé(e) au
 Adresse du greffe

Formule 28 : Bref de saisie-exécution

Bénéficiaire(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Payeur ou payeuse

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

AU SHÉRIF DE (nom de la localité)

Une ordonnance, un contrat familial ou un accord de paternité qui est exécutoire devant ce tribunal et qui exige que le payeur ou la payeuse effectue des paiements au/à la bénéficiaire est en défaut.

IL VOUS EST PAR CONSÉQUENT ORDONNÉ DE SAISIR-EXÉCUTER les biens meubles et immeubles situés dans votre localité qui appartiennent à (Indiquer les nom et prénom officiels de la personne ou la dénomination sociale complète de la société, etc., contre qui le bref est délivré.)

Nom de famille du payeur ou de la payeuse ou dénomination sociale de la société :

Prénom usuel (particulier seulement) :	Deuxième prénom, s'il y a lieu (particulier seulement) :	Troisième prénom, s'il y a lieu (particulier seulement) :
--	--	---

et d'obtenir les sommes suivantes :

Indiquez le montant à obtenir qui figure au point 4 b) de la demande de bref de saisie-exécution. Indiquez la date à laquelle l'état des sommes dues a fait l'objet d'une prestation de serment ou d'une affirmation solennelle. (Cochez la case appropriée)

a) la somme de \$, majorée des intérêts au taux annuel de % courus, à compter du (date)

b) vos honoraires et les frais que vous avez engagés pour exécuter le présent bref.

Priorité des versements d'aliments : Indiquez la somme figurant au point 3 de la demande de bref de saisie-exécution.

La somme à obtenir comprend des aliments impayés de \$ **VOUS DEVEZ PAR CONSÉQUENT**, aux termes du paragraphe 4 (1) de la Loi sur le désintéressement des créanciers, accorder la priorité à cette somme sur tous autres jugements et ordonnances.

Cession de dépens en faveur d'Aide juridique Ontario : Indiquez la somme figurant au point 4 c) de la demande de bref de saisie-exécution.

Une Cession de jugement des dépens (Assignment of Judgment of Costs) de \$ a été effectuée en faveur d'Aide juridique Ontario. **VOUS DEVEZ PAR CONSÉQUENT**, aux termes des paragraphes 46 (4) et 47 (1) de la Loi de 1998 sur les services d'aide juridique, déduire cette somme du produit de la vente et la verser à Aide juridique Ontario.

Amende, cautionnement ou engagement

Le présent bref exécute la somme de \$ à titre :
 d'amende pour outrage à ce tribunal
 de cautionnement ou d'engagement perdu payable à l'ordre de Sa Majesté la Reine autre (Précisez.)

VOUS DEVEZ PAR CONSÉQUENT, aux termes du paragraphe 143 (3) de la Loi sur les tribunaux judiciaires, procéder immédiatement à l'exécution du bref, sans ordre d'exécution.

IL VOUS EST DE PLUS ORDONNÉ DE PAYER CES SOMMES CONFORMÉMENT À LA LOI ET DE FAIRE UN RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PRÉSENT BREF SI LA PARTIE OU SON AVOCAT QUI L'A DÉPOSÉ L'EXIGE.

